



Votre bulletin municipal à

Salles-sur-mer

N° 13 - Mai 2025







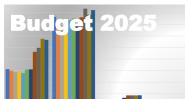






Cantine scolaire

Les repas à 1€





Buffets Congrés Mariages Cocktails Plats cuisinés

aunis.receptions@orange.fr

7,Grande Rue de Grolleau CROIX-CHAPEAU • LA ROCHELLE

06 10 47 28 08 ••• 05 46 00 39 91

Les Délices de l'AUNIS

Traiteur - Épicerie fine

Spécialités bouchères Charcuterie maison

Plats cuisinés à emporter



7 RUE DE BOUGAINVILLE - ZAC BELLE AIRE NORD - 17440 AYTRÉ 05 46 56 66 80 - www.atlantic-bureau.com



On vous accueille: du lundi au samedi de 9h00 à 19h30 le dimanche de 9h00 à 12h30

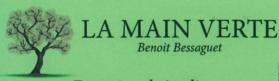






CHAUFFAGE CLIMATISATION **PLOMBERIE** SANITAIRE

05 46 34 72 79 www.chaudfroid17.fr 17340 CHATELAILLON PLAGE



Entretien de jardin Création de gazon Taille de haies et d'arbustes

1, allée de Bourlande 17220 SALLES sur MER 06 74 36 61 41 lamainnverte.bessaguet@orange.fr



L'éditorial



sommaire

Page 4	En mai faites du vélo!		
Pages 5 - 11	Vie de la commune		
Page 7	Fête de la Rosière et programme		
Page 11	Le conseil municipal des enfants		
Pages 12 et 13	Transport et mobilité		
Pages 14 - 17	Les travaux		
Pages 18 - 21	Le budget 2025		
Pages 22 - 24	Culture, sport et associations		
Page 25	La bibliothèque municipale		
Page 26	Agenda et état civil		
Page 27	Paroles d'élus		





Chères Sallésiennes, chers Sallésiens,

Lors de la cérémonie des vœux en janvier dernier, je vous ai présenté le bilan de nos réalisations 2024 mais également celles à venir pour 2025 et je vous ai également fait part de mon inquiétude pour l'avenir.

Nous savons tous que l'année 2025 ne sera pas celle de la grande paix mondiale. Si l'on peut espérer la fin de la guerre en Ukraine suspendue aux décisions de Donald Trump et de Vladimir Poutine mais lesquelles ? Alors que ce même Donald Trump, parle d'effacer certaines frontières, d'annexer le Groenland ou de mettre la main sur le canal de Panama, l'ordre mondial est à un moment de bascule. L'Europe n'a pas d'autre choix que de se donner les moyens de prendre en charge sa propre sécurité.

Quand dans ce même temps, la situation politique et économique de notre pays n'est pas au beau fixe, il faut s'attendre à des difficultés financières et nos budgets communaux n'y échapperont pas.

En fin d'année dernière, le Département nous faisait savoir qu'il ne pourrait plus nous aider comme dans les années passées et que les aides et les subventions seraient fortement diminuées voire suspendues en fonction de la conjoncture.

Nous avons donc décidé, parce qu'il y a urgence à le faire, de mettre au budget 2025 la réfection de la rue de Boute-ville à la charge de la Commune, en espérant toutefois une aide aléatoire du Département si la situation venait à s'améliorer.

Malgré ces difficultés nous continuerons comme nous l'avons toujours fait tout au long de ce mandat, d'œuvrer pour le bien de vous tous, en maitrisant les dépenses, comme vous pourrez le constater dans le grand dossier de ce bulletin en page 18, intitulé « Budgets 2025 : Nos Projets maitrisés et une Gestion réaliste ».

Bien sincèrement

Votre Maire

Chantal Guillebaud-Subra

En mai faites du vélo!



Cette journée découverte est proposée avec la participation des mairies de Salles-sur-Mer, La Jarrie et Croix Chapeau, et en collaboration avec les Transhumances Littorales et Mai à vélo



Le programme

RDV dès 11h30

Pique Nique dans le Parc de Salles-sur-Mer

Sur place : la boulangerie propose des sandwichs sur commande ouverte jusqu'à 13h et Roul'ma crèpe présente jusqu'à 18h.



2 13h



14h

Départ pour la découverte de son environnement en vélo* des surprises vous attendent (merci au soutien de l'activité vélo du foyer rural de la commune).

Inscriptions gratuites avant le 16 mai 2025 (places limitées) Possibilité de prêt de vélos électriques sur réservation.

le parcours est placé sous la responsabilité de chacun dans le respect du code de la route, le port du casque est fortement conseillé et le gilet jaune obligatoire. Le trajet est accessible à tous.

Pendant
que certains pédalent,
des activités se tiendront dans le
parc de Salles-sur-Mer organisées par les
peintres sallésiens et le soutien de la
bibliothèque de la commune.
De quoi faire patienter
le retour des cyclistes.



17H30 Retour au Parc de Salles-sur-Mer Pot de l'amitié

Avenue de Verdun 17220 Salles-sur-Me

Réservation





Le marché de Noël 2024

Le vendredi 6 décembre 2024 la place Samuel Paty était joliment transformée en Marché de Noël, tivolis, décorations, guirlandes lumineuses, ... , tout était prêt pour les festivités du samedi et du dimanche.

Mais quelle malchance : la tempête s'est annoncée, toutes les installations ont dû être rapidement démontées. Un grand merci aux services techniques de la Mairie et à tous les intervenants qui ont su gérer cette situation dans un très bref délai. La décision d'annuler ou maintenir le Marché de Noël s'est alors posée ?

Les exposants contactés ont accepté immédiatement de présenter leurs produits dans la salle des fêtes. Merci à eux.

C'est ainsi que nos 34 exposants, la buvette tenue par l'association Duo cani infini 17, ont « un peu serré» leurs étals toujours superbement décorés. Le verre de l'amitié offert par la Mairie, l'atelier d'arts créatifs enfants par l'association « Les Peintres sallésiens », les contes, le goûter des enfants se sont déroulés dans la salle du conseil municipal. Sur la scène, le Père Noël, avec son traîneau, a accueilli chaque enfant; photos, émotions étaient au rendez vous.

Les enfants ont toutefois eu le bonheur de défiler depuis la place Samuel Paty pour rejoindre la salle des fêtes. Bravo à eux si joliment costumés en lutins, Olaf, petits canadiens et petits basques.

La restauration a pu se tenir sur le parking place de la Mairie.

Bien évidemment nous avons déploré l'annulation du défilé aux lampions avec « Les Anges de passage » et le spectacle de «La Ballade contée».

Le dimanche, le concert dans l'église a accueilli un public toujours aussi nombreux venu écouter et applaudir la chorale « Bien-Etre » . Plaisir et émotion étaient au rendez-vous.

Tous les acteurs et participants ont apprécié cette organisation spontanée où régnait une ambiance très chaleureuse tout au long de ces deux journées.















Le repas des aînés

La capacité de la salle des fêtes ne nous permettait pas de réunir tous nos aînés et nous en étions désolés. Pour 2024 nous avions donc choisi une nouvelle organisation et c'est avec une réelle satisfaction que, les 18 et 19 décembre, la distribution de repas de Noël à emporter a permis de contenter 77 couples et 79 personnes seules de 75 ans et plus. Tous nos aînés ont beaucoup apprécié leur panier bien garni.

Arlette Robin

Toilettage et Services Animaliers

Toilettage - Fleurs de Bach -Transport animalier - Promenade et garde de chiens

Un Amour de Kai paixes

Toilettage de vos chiens et chats au salon ou à votre domicile* et retrouvez le tout beau, tout propre!



11 bis Grande Rue de Grolleau - 17220 - Salles sur Mer * Déplacement pour les communes de : Salles-sur-Mer / La Jarne / Angoulins / Saint-Vivien et leurs environs

© 07.56.13.62.41 www.unamourdekatpattes.fr



Médaille militaire

Le 19 mars dernier, notre Maire honoraire Jacques Rault a reçu la Médaille militaire pour faits d'armes lors de combats pendant la guerre d'Algérie

Personnalités, amies de Jacques, nombreux Sallésiens, enfants du Conseil Municipal d'Enfants ceints de leur écharpe, jeunes ados de l'EPJ, se sont retrouvés au Monument aux Morts pour cette cérémonie de commémoration du 19 mars 1962 et de remise du brevet de la Médaille Militaire à Jacques Rault.

Lors d'un moment convivial à la salle des fêtes, c'est avec beaucoup d'émotion qu'il nous a confié ses souvenirs douloureux de cette guerre.

Chantal Guillebaud-Subra







Au fil de nos mémoires

Vous avez été élue Rosière de Salles-sur-Mer ou demoiselle d'honneur, vous pouvez nous aider en nous prêtant des photos et en racontant des petites anecdotes, le déroulement de votre cérémonie et/ou votre ressenti sur cette journée particulière. L'association « AU FIL DE NOS MEMOIRES » met à l'honneur cette belle fête traditionnelle dans son prochain ouvrage.

Vous savez que tous nos ouvrages n'ont d'autre but que de sauvegarder la mémoire du village. Nous vous remercions de votre participation.

N'hésitez pas à nous contacter

Tél. 07 70 03 58 33

mail. aufildenosmemoires@gmail.com

Vous pouvez également déposer vos documents à la mairie sans oublier d'y inscrire vos coordonnées.



Bilan recensement 2025

Le recensement de la population qui s'est déroulé du 16 janvier au 15 février 2025 sur notre Commune s'est très bien passé. Je remercie tous les Sallésiens de l'accueil réservé aux agents recenseurs.

Ce recensement permet à l'Etat de déterminer sa participation au budget de votre Commune puisque plus la Commune est peuplée, plus cette dotation est importante. Lorsque vous vous recensez, vous participez aux ressources financières de votre Commune. Votre participation est essentielle. Se faire recenser est un devoir civique simple et utile à tous.

En seulement 1 mois, ce sont plus de 1250 logements (dont une centaine de résidences non principales = 60aine de résidences secondaires et 40aine de logements vacants) que nos 4 agents ont pu recenser ce qui porterait le nombre de Sallésiens et Sallésiennes à près de 2500 habitants.

Chantal Guillebaud-Subra





Fête de La Rosière 2025

Cette année la traditionnelle et emblématique Fête de la Rosière se déroulera sur une seule journée le samedi 21 juin.

Aussi, afin de mieux perpétuer la tradition madame le Maire couronnera notre Rosière devant la Mairie à 9h30. La fanfare « Dom's Banda » accompagnera ensuite le cortège pour rejoindre le terrain de camping où les festivités débuteront par le spectacle de cirque proposé par la troupe d'artistes des enfants et leurs enseignants.

Pour leur implication nous remercions l'équipe enseignante, les enfants, les associations qui s'engagent pour la réussite de cet événement et merci à vous toutes et tous pour votre participation.

Arlette Robin



Qui sera notre Rosière 2025 ?

Mesdemoiselles, vous êtes nées entre le 21 juin 2006 et le 20 juin 2007 ; devenez cette année l'ambassadrice de Salles-sur Mer pour vivre des moments inoubliables tout au long de l'année.

Un Conseil municipal extraordinaire se tiendra cette année le jeudi 8 mai 2025 pour l'élection par ses pairs de notre Rosière 2025 et de ses demoiselles d'honneur.

Vous avez 18 ans, nous vous invitons à nous présenter votre candidature en appelant la Mairie au **05.46.56.03.79** ou en vous présentant en Mairie avant le 30 avril prochain.

Arlette Robin



Le programme

9h30

Couronnement de la Rosière

Place de la mairie

10h

Départ du défilé avec la Rosière en musique avec la fanfare Dom's Banda pour rejoindre le terrain de camping

Place de la mairie

10h30

Spectacle sous chapiteau par les enfants et enseignants «Artistes du Cirque»

Terrain de camping

12h

Vin d'honneur et choix de la Rose par la Rosière

Terrain de sport

14h

Kermesse

Terrain de camping

17h30

Départ de la Rosière et du défilé avec la fanfare Dom's Banda vers le Parc

Terrain de camping

18h

Dépôt de la gerbe au Monument aux Morts et plantation du rosier par la Rosière à la roseraie

18h30

Cérémonie de la Rosière à l'église

19h30

Apéritif

Terrain de camping et de sport

20h

Repas champêtre et bal

Terrain de camping et de sport

23h

Spectacle pyrotechnique

Terrain de camping et de sport





Collecte des déchets - PAV

Depuis le 3 mars dernier, un nouveau calendrier de collecte des déchets en porte à porte a été mis en place avec une périodicité de toutes les 2 semaines (sauf en Juillet et Août toutes les semaines) et oblige les usagers à adopter de nouvelles habitudes de tri.



En complément à ce dispositif de collecte en porte à porte, ou comme solution de collecte pour les usagers ne pouvant avoir de containers, des points d'apport volontaire (PAV) de déchets sont installés sur tout le territoire communautaire. Pour le moment, un seul a été installé sur notre Commune, au bout de la Place Samuel Paty.

Un autre a été demandé et en cours de réflexion pour le secteur de la Frénée. Pour le secteur de Grolleau il y en aurait un en commun avec la Jarrie, comme aux Bonneveaux avec Saint-Vivien.

Ces PAV sont aujourd'hui en accès libre mais à terme ils seront équipés de capteurs fonctionnant avec la carte de déchetterie.

La nouvelle salle du parc

Située sur la place de l'église, la nouvelle salle du parc complète l'offre d'espaces dédiés aux activités associatives et aux manifestations communales.

Idéalement placée, au milieu de la verdure et à proximité d'un parking, cette salle de 60 m2, équipée d'une cuisine, de sanitaires adaptés et d'un balcon donnant sur un patio enherbé, peut accueillir de nombreuses activités (relais petite enfance, réception en sortie d'église, commémorations, anniversaires, animations au parc, tournois de pétanque ...).

https://www.salles-sur-mer.fr/vie-locale/location -de-salles/











Accompagnement social des femmes victimes de violences restées à domicile

Depuis des années, l'association l'Escale prend en charge et accompagne socialement des femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants sur ses dispositifs d'urgence.

Un nouveau service, créé il y a deux ans, reste peu connu, « l'accompagnement social des femmes victimes de violences restées à domicile ».

Qu'elles soient propriétaires, locataires, en résidence sociale (FJT, CLLAJ...), en logement adapté, elles peuvent bénéficier de cet accompagnement si elles sont sur le territoire Rochelais ou sur la ville de Rochefort.

L'Escale intervient dès lors que le conjoint violent n'est plus présent, auprès de femmes victimes, qu'elles aient ou non déposé une plainte. L'accompagnement est de trois mois renouvelable une fois.

L'escale peut accompagner la personne pour déposer plainte, voir un médecin, un avocat, une association... Nous procédons, le cas échéant, à l'ouverture des droits (CAF, banque...).





Votre nouvelle salle : « La Galerie »

Votre nouvelle salle communale « la Galerie » a ouvert ses portes le 18 mars dernier. Elle remplace la salle du Parc transformée en boulangerie.

L'inauguration officielle s'est déroulée en présence des représentants du Département et de la CDA, des élus des communes voisines, de responsables culturels de la mairie de la Rochelle et de la CDA ainsi que des représentants de nos associations locales.

Etaient présents également les acteurs de cette belle réalisation, assistant maitre d'ouvrage, architectes, entreprises. Un grand merci à Eric Tickett, notre élu municipal, qui a revêtu une fois de plus son costume de chef d'équipe rigoureux en étant présent tout au long de ce chantier.

Merci également à nos services techniques qui ont été très souvent sollicités pour des travaux divers et particulièrement en fin du chantier dans les toutes dernières mises au point.

La contrainte spécifique du lieu nous a obligé à nous conformer à la jauge de 80 personnes ne nous permettant pas d'inviter la population pour cette inauguration.

Un programme très diversifié vous sera proposé très prochainement et vous permettra de découvrir cette nouvelle salle et surtout de vous l'approprier. Une nouvelle association « En Salles » propose d'ores et déjà une projection de film de fiction ou documentaire suivie d'un débat tous les derniers mercredis du mois.

Cout de l'opération : 580 000 euros HT

Subventions : 125 000 euros de la CDA – 45 000 euros du Département – 6250 euros de la CDA pour les panneaux photovoltaïques.















TERRA AVENTURA

Certains d'entre vous ont certainement déjà pratiqué cette chasse au trésor ludique et familiale permettant de découvrir des territoires au travers d'une application sur vos téléphones.

Sous l'égide de l'Office de Tourisme de Châtelaillon-Plage et le concours de l'Association « Au fil de nos mémoires » un dossier a été déposé auprès de Charente Tourisme chargé du dispositif et notre candidature a été retenue.

Le circuit sera effectif dès juillet prochain. Préparez-vous à collecter vos Poï'z dans la cache au trésor.

Chantal SUBRA









Le centre de loisirs

A partir des prochaines grandes vacances, le centre de loisirs de notre commune connaîtra un nouveau souffle.

En effet, la mairie a décidé de reprendre en main la gestion de cet espace d'accueil et d'animation pour les enfants pour faire bénéficier aux familles de tarifs plus abordables. Jusqu'à présent, le centre était géré par l'association Angou'loisirs, avec qui nous avons eu une association de qualité et que nous remercions chaleureusement pour leur engagement et leur travail auprès des enfants et des familles.

Cette reprise en régie municipale s'inscrit dans une volonté de renforcer l'implication de la mairie et de proposer un service encore plus adapté aux besoins des familles. Nous mettons tout en œuvre pour assurer une transition fluide et garantir la continuité des activités dans les meilleures conditions.

Le centre de loisirs sera ouvert pendant les vacances sur les mêmes périodes que les années précédentes avec des activités variées, encadrées par une équipe d'animation qualifiée et dynamique. Nous veillerons à préserver l'esprit convivial et ludique qui fait le succès de ce lieu depuis plusieurs années.

Les inscriptions pour les vacances d'été ouvriront prochainement. Plus d'informations seront communiquées dans les semaines à venir, via le site de la mairie et du centre lui-même.

Nous avons hâte de partager cette nouvelle étape avec vous, et de continuer à faire du centre de loisirs un lieu de vie, de jeu et de découverte pour tous les enfants de notre commune.

Béatrice Pereira





Cantine: repas à 1€

Bonne nouvelle pour les familles de notre commune ! Grâce à une aide de l'état, certains foyers pourront bénéficier de repas à la cantine scolaire pour seulement 1€.

Ce dispositif, mis en place dans le cadre d'une politique de soutien aux familles, vise à réduire les coûts des repas pour les familles suivant le coefficient familial. Ce tarif symbolique de 1 € par repas permettra à quelques familles d'alléger leurs dépenses, tout en garantissant aux enfants un repas équilibré et de qualité à l'école.

Cette initiative s'inscrit dans un objectif plus large d'accès à l'éducation et à des services publics de qualité pour tous, et nous sommes heureux de pouvoir aider les familles de notre commune à faire face à la hausse des coûts de la vie.

Ce dispositif vient compléter les efforts déjà mis en place comme le gouter offert par la mairie à la garderie du soir.

Béatrice Pereira





CME: des citoyens en herbe

En créant le Conseil municipal d'enfants, madame le maire souhaite mettre à l'honneur la jeunesse de Salles-sur-mer. Le 20 février, le Conseil municipal s'est réuni en présence de nombreux parents et professeurs des écoles pour l'investiture des dix jeunes candidats des classes de CM1 et de CM2.

Une première séance plénière du CME s'est tenue le 10 avril en présence de madame le maire, pour arrêter le(s) sujet(s) sur le(s) quel(s) vont travailler nos jeunes conseillers.

En fin d'année scolaire, une seconde séance plénière du CME clôturera leur travail et confirmera par une délibération et un vote des conseillers enfants, avant délibération et vote du Conseil municipal d'adultes en juin prochain.

Nous félicitons d'avance les enfants pour leur engagement et leur souhaitons une belle réussite citoyenne.

Roger BAZIER









Passeport du civisme :

13 juin 2025 : la journée intergénérationnelle

Tisser des liens entre les générations bénéficie aussi bien aux jeunes générations qu'aux seniors. Alors, le vendredi 13 juin prochain, pour la deuxième année consécutive, les enfants de l'école de Salles-sur-mer proposeront à nos aînés une journée intergénérationnelle dans le cadre du passeport du civisme.

De 10 heures à 16 heures 30, nos écoliers invitent donc leurs aînés à partager de nombreuses activités, lectures et jeux pour des moments de bienveillance et de convivialité ; ils seront également ravis de partager leur table autour d'un déjeuner offert par la mairie

Merci à toutes les personnes qui répondront présente, en veillant à s'inscrire avant le 23 mai 2025.



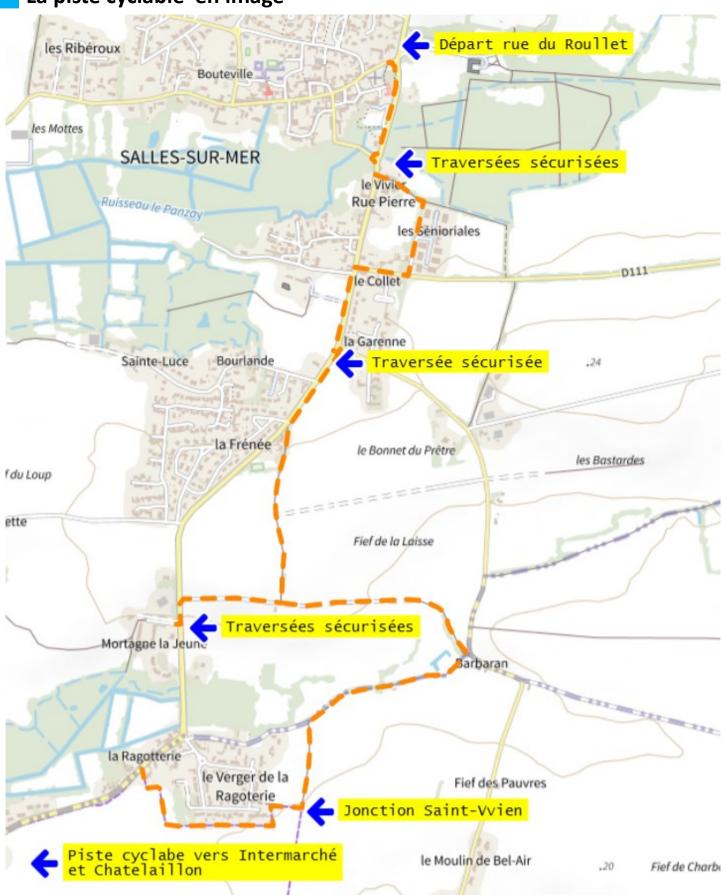






Transports et mobilité

La piste cyclable en image





Transports et mobilité

Un service de proximité innovant bientôt chez vous !

Bonne nouvelle pour les habitants de Bourgneuf, Clavette, Croix-Chapeau, La Jarrie, Montroy, Saint-Christophe, Saint-Médard-d'Aunis et Salles-sur-Mer : un tout nouveau mode de transport à la demande sera bientôt disponible sur votre commune !

Habitants de Salles-sur-Mer vous avez certainement remarqué cette navette, sans passagers, très colorée, traversant le village et s'arrêtant à quelques arrêts de bus. Il s'agit d'une expérimentation inédite en Europe : une navette semi-autonome...mais toujours accompagnée pendant cette première année d'expérimentation. Un opérateur sera systématiquement présent à bord pour garantir votre sécurité et intervenir si besoin. Certains tronçons seront progressivement automatisés à mesure que le service montera en puissance.

Avec 35 arrêts desservis, dès la fin du mois de Mai, dont la halte TER de La Jarrie et le parking relais de Saint-Rogatien, cette navette 100% électrique et semi-autonome vous offre une solution simple pour faire vos courses, aller à un rendez-vous, rejoindre un train par exemple. C'est vous qui choisissez grâce à la réservation à la demande.

Ce projet ambitieux porté par la CDA avec ses partenaires (Milla Group, Yélo Mobilités, Université de la Rochelle, l'EIGSI) marque une avancée majeure : il s'agit du tout 1er service de navette autonome à la demande déployé à grande échelle sur routes ouvertes avec un réseau en étoile de 130 km desservant plusieurs communes.

Comment ça marche?

Service disponible 6 jours sur 7, du lundi au samedi de 7h à 20h (hors jours fériés)

Sur inscription via l'application Yélo à la demande ou par téléphone 0810171817 (service 0,06€/min + prix appel local)

En réservant votre trajet : choisissez votre arrêt de départ, votre destination et l'horaire souhaité, quelques jours à l'avance ou en dernière minute.

Temps d'attente moyen : 15 mn à l'arrêt sélectionné

Suivi en temps réel grâce à l'application











La piste cyclable

La première étape de ce parcours vient de se terminer, c'est à dire l'élargissement du chemin de Barbaran qui longe le ruisseau sur 500M.



Ce chemin a été reprofilé et élargi pour recevoir la piste cyclable. Cela a nécessité un empierrage important de la berge. Un curage du ruisseau et la taille des haies <u>également été nécessaires.</u>

A partir du 28 Avril, l'entreprise en charge des travaux va poser les revêtements calcaires, les enrobés ou bi couche. Ce parcours partira de l'église, longera la D109, montera vers les Chatonnes puis le chemin de Barbaran et enfin rejoindra la piste cyclable de Saint Vivien. (voir plan en page 10)



La partie rurale sera traitée en premier (Rue de Millesouris/St Vivien), puis la partie bourg (Eglise/Rue de Millesouris). La fin de ces travaux est prévue pour fin juillet.

Enfin, cet automne, les espaces verts et les plantations termineront ce projet traité par la CDA, le département, et en partenariat avec la commune.

Une traversée de la D109 sera aménagée en face du lotissement La Frénée pour faciliter l'accès de ce quartier à la piste (à l'emplacement du container verre).

Un autre aménagement va permettre d'une part, de relier Mortagne la Jeune à la piste et d'autre part de créer un arrêt de bus pour ce guartier. Cette "antenne" de la piste est prévue cet hiver car des poteaux EDF doivent être déplacés au préalable.

Au plaisir de vous croiser cet été sur ce joli parcours champêtre.

Dominique Morel

Rues du Centre bourg

Initié depuis 2012, ce projet ne sortait pas des cartons pour 2 raisons principales, d'une part l'afflux d'eaux pluviales trop important en cas d'orage et d'autre part le financement par le département.

Le problème d'abondance des eaux pluviales a été solutionné par les travaux de déconnexion et renaturation du quartier « Plaisance » (voir article page 15). En ce qui concerne le financement par le département, il a été remis en cause du fait de la forte baisse des subventions liées à la voirie. Par conséquent, et face à l'urgence de la nécessaire remise en état de la chaussée, une étude menée par Mme Subra et Mr Jouannault délégué au budget a conduit la comi e à prendre en charge les travaux.

Sur les 3 rues (Panzay, Bouteville et la Borderie), le choix du financement par la commune pour une réhabilitation, s'est porté sur la rue de Bouteville, la plus détériorée et dangereuse des trois. Le Département assurera la maîtrise d'œuvre et les études.

Les travaux consisteront en une réfection totale de la chaussée, d'un trottoir aux normes sur au moins un côté, de places de parking qui joueront le rôle de chicane et pour finir de plantations.

Ces travaux s'étaleront d'octobre 2025 à mars 2026. Cela engendrera un plan de circulation modifié pendant ces 6 mois. Nous ne manquerons pas de faire une information spécifique sur ce gros chantier auprès des Sallésiens.



Pour information, il ne sera pas possible pendant 5 ans d'engager des travaux de connexion pour les riverains (Electricité, eau potable, eaux usées, télécommunications) une fois la chaussée refaite.

Si vous avez des projets, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Dominique Morel





Déconnexion et renaturation du quartier « Plaisance »

Un des freins à la réfection des rues du centre bourg, était la saturation du collecteur d'eaux pluviales qui récupère une très grosse partie des ruissellements du quartier de Plaisance. Eau rejetée en un point unique dans les marais et donc source de concentration de pollution.

Avec le service des eaux pluviales de la communauté d'agglomération, nous avons mis en place une déconnexion accompagnée d'une renaturation de l'espace qui concerne les rues Eric Tabarly, Alain Colas, Jacques Cousteau et Bernard Moitessier.

Ce quartier des années 2000 était équipé de vastes trottoirs en enrobé et de peu de plantations.

Cette déconnexion consiste à permettre l'infiltration de l'eau sur place plutôt que de la collecter pour aller vers le marais.

Pour cela, plusieurs actions ont été réalisées : remplacer les parkings en bitume par des parkings en herbe, mettre en creux les espaces plantés et ouvrir les bordures pour que l'eau s'y engouffre, remplacement des larges trottoirs par des jardins de pluie et pour finir, la mise en place de puisards là ou l'espace manquait.

Nous en avons profité pour repenser la circulation des piétons grâce à des trottoirs réaménagés.

Je vous invite à découvrir ces réalisations et profiter d'un chemin piéton qui permet de rejoindre les terrains de tennis et le terrain de foot en traversant ce quartier.

Cet aménagement a été intégralement financé par la CDA également maitre d'œuvre.

Dominique Morel







Le centre technique municipal (CTM)

Le CTM situé au carrefour des rues Borderie et Croix des Fleurets, abrite les moyens d'entretien de la commune. Au nord du hangar



principal, un espace de 40 m2, fermé, chauffé, a été créé pour réaliser les travaux courants (soudure, peinture, montage, électricité ...)

Sur le côté ouest, un local vétuste a été transformé en deux pièces de 14 m2. L'une destinée au repas des employés des services techniques et espaces verts, l'autre en bureau, rangement et vestiaires.

La dernière phase des travaux, qui aura lieu en milieu d'année, sera dédiée à la réfection complète de la salle d'eau.

La commune remercie tous les employés qui ont contribué en grande partie à l'amélioration de ces espaces de vie.

Eric Thickett



Rue du Mississippi à Grolleau



Une étude sur ce tronçon de 350m avant d'arriver au rond-point a été lancée en 2019 par le mandat précédent. Nous l'avons reprise en partenariat avec le Département en 2021.

Compte tenu de la réduction drastique du budget voirie du département, nous reprenons le projet à notre compte.

Deux problèmes sont à régler, d'une part la vitesse et d'autre part l'écoulement des eaux pluviales.

Pour la vitesse, des chicanes ont été mises en place ce qui a permis de réduire la vitesse même si certains ne respectent pas le 30km/h sur ce tronçon.

Pour l'écoulement des eaux de pluies, nous avons lancé une étude afin de créer des jardins de pluie de chaque côté, là où cela est possible, tout en laissant la place pour des trottoirs aux normes. Le projet est semblable à ce qui a été fait dans le quartier de Plaisance.

La partie cyclable prévue en 2019 le long de ce tronçon n'a plus lieu d'être puisque le chemin des vignes est passé en piste cyclable depuis sa fermeture à la circulation et propose donc un magnifique parcours ombragé et au calme.

Dominique Morel

L'église Notre Dame de l'Assomption aura mille ans avant la fin du siècle

En préservant notre patrimoine qui souffre avec le temps, nous transmettons aux générations futures ce que nous avons reçu en héritage. Sauvegarder le patrimoine c'est aussi permettre l'accès à la culture pour tous et développer l'économie locale.

De nombreux travaux restent à faire tels que la sécurisation de la tribune, la réparation de l'escalier médiéval qui mène au campanile, la réfection des façades, notamment celle du clocher fortifié, mais en priorité la réfection complète des toitures et du clocher.

En avril, la commune finance la reprise d'une partie de la couverture pour supprimer les fuites d'eau les plus importantes.

Vous pouvez soutenir l'effort de restauration de notre église au travers de dons défiscalisés à la Fondation du Patrimoine :

https://www.fondation-patrimoine.org/lesprojets/eglise-de-salles-sur-mer/44070







Commerces

La roseraie Pierre Even



Le legs de Pierre Even prévoit l'élection, chaque année, d'une Rosière, une jeune fille de 18 ans. Cette tradition est en cours d'inscription au Patrimoine Culturel Français.

Chaque 8 mai, une jeune fille est élue par un vote entériné lors d'un Conseil Municipal spécial. Elle est coiffée d'une couronne de roses, par le maire le jour de la Fête de la Rosière qui a lieu le samedi le plus proche du 24 juin. Puis, elle se rend à l'église en cortège au bras du maire et la journée se termine par une belle fête communale.

Depuis l'année 2000, chaque Rosière plante un rosier dans le parc avec son nom et l'année de son couronnement.

Il est donc apparu nécessaire de créer une Roseraie, un espace minéral où l'air embaume de délicieuses effluves, afin d'y regrouper les 25 rosiers. Un endroit où il fait bon se promener sur le chemin sinuant entre les roses ou se poser sur un des bancs et humer le parfum envoûtant de ces belles fleurs. Merci aux Services Techniques pour la création de cette Roseraie.

Patricia Lepine





Un amour de Kat'pattes

Katia, diplômée en toilettage, est installée sur la commune. C'est au 11 bis de la Grand'rue de Grolleau que vous trouverez un lieu de bien -être et de sérénité, destiné à vos compagnons à quatre pattes.



Avec beaucoup de douceur, Katia applique les shampoings bio, les huiles essentielles, coupe les griffes, brosse et sèche à l'aide de son matériel professionnel.

Les propriétaires de chiens et de chats de toutes tailles peuvent, s'ils le veulent, assister aux soins, coupes et toilettages. Des consultations en "fleur de Bach" peuvent être réalisées pour répondre aux troubles émotionnels ou au mal des transports de vos animaux.

Katia se déplace à domicile, sur demande, peut accompagner votre compagnon chez le vétérinaire ou bien l'emmener faire une promenade au cours de la journée.

Un Amour de Kat'Pattes. 11 bis Grand'rue de Grolleau tél. 07 56 13 62 41

Éric Thickett



La bonne adresse : Aunis réceptions, traiteur

Depuis vingt ans, Aunis réception propose un service traiteur en livraison pour tous vos évènements (anniversaires, mariages, repas professionnels, soirées à thèmes, cocktails, lunchs, etc.).

Le chef et son équipe sont à votre écoute pour le choix des menus, les quantités à prévoir, l'organisation et la location de matériels : tables, chaises, mange-debout, verrerie, chauffe-assiettes. Une proposition de plats de qualité et savoureux saura s'adapter à vos envies et à votre budget.

Aunis réceptions, 7, Grand'rue de Grolleau

tél. 05 46 00 39 91 ou 06 10 47 28 08

email: aunis.reception@gmail.com

Eric Thickett





Budgets 2025 : Nos Projets paitrisés et une Gestion réaliste

Notre Commune, 2492 habitants au <u>1erjanvier</u> 2025, compte 4 budgets : le budget principal Commune et 3 budgets annexes : épicerie, camping et CCAS. Seul le budget principal vous est présenté ; celui de l'épicerie est dissous au 31/12/2024, celui du camping est figé du fait d'une non activité et celui du CCAS ne relève pas du vote du Conseil Municipal.

Deux sections régissent les budgets de la Commune : la section de fonctionnement (opérations courantes et répétitives) et la section d'investissement (opérations non courantes modifiant le patrimoine de la Commune)

La clôture des comptes 2024

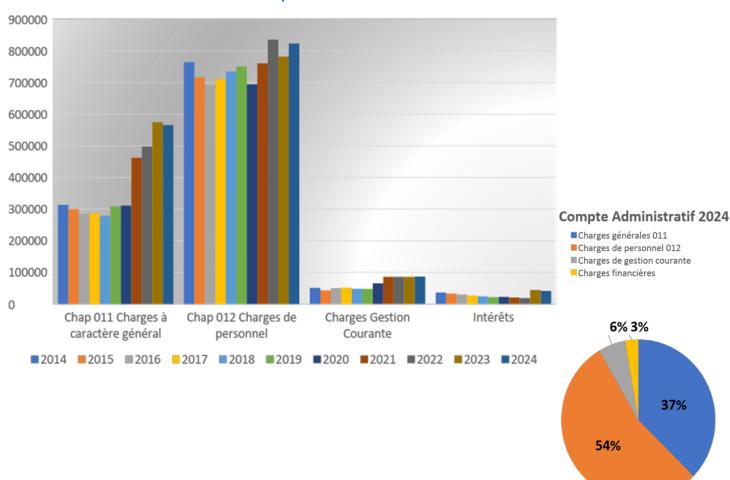
Section de Fonctionnement

Le résultat excédentaire de plus de 270 K€ maintient la capacité d'autofinancement de la Commune à plus de 1,3 Million €.

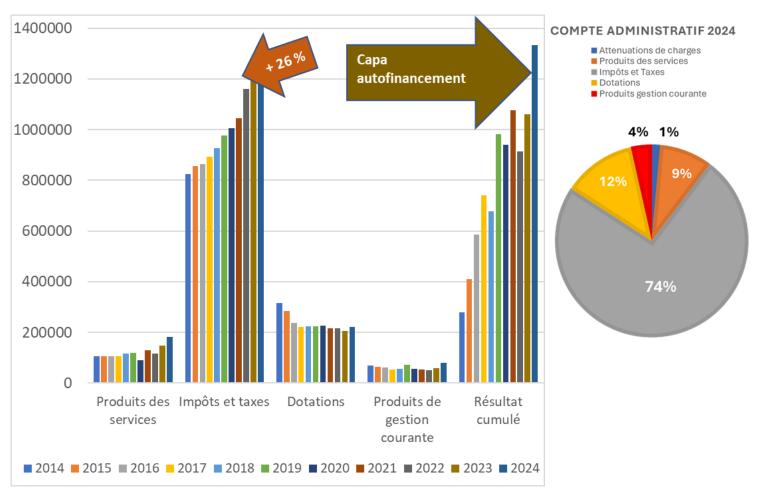
La répartition des dépenses et des recettes donnée ci-dessous montre sans surprise que les dépenses principales (maitrisées) concernent les charges de personnel et les charges générales (eau, électricité ...) et que la recette principale et essentielle est l'impôt.

Résultat à clôture			
Dépenses	1 539 894,79 €		
Recettes	1 812 159,56 €		
Résultat	272 264,77 €		
Excédent Année N-1	1 060 883,80 €		
Capacité autofinancement	1 333 148,57 €		

Dépenses de fonctionnement 2024



Recettes de fonctionnement 2024



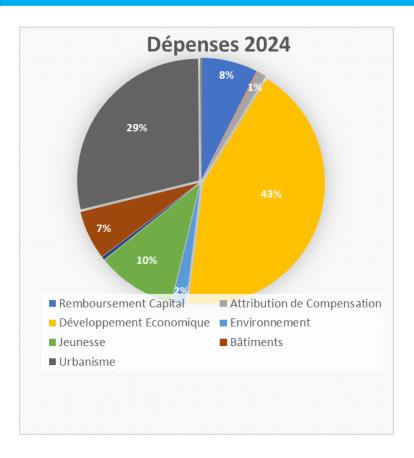
Section d'Investissement

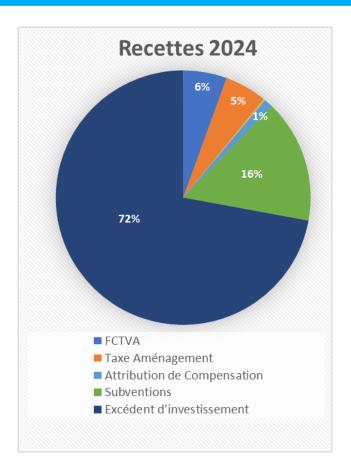
Les gros projets de revitalisation du Centre Bourg se poursuivent ou se terminent (Boulangerie et Salle du Parc, La Galerie, Piste cyclable et Voirie). Beaucoup d'autres projets ont également été réalisés : acquisition de matériel pour les services techniques et pour la cantine, végétalisation de la cour de la maternelle, équipement en vidéo projection pour la salle des fêtes, nettoyage de la toiture et diagnostic de la charpente de la maternelle, travaux sur les logements locatifs, remplacement de poteaux incendie, travaux au Centre Technique Municipal, finalisation (paiement) de l'agrandissement de la bibliothèque, études pour la réalisation d'une microcrèche...

Résultat à clôture		
Dépenses	1 534 856,73 €	
Recettes	412 523,05 €	
Résultat déficitaire	1 122 333,68 €	
Excédent Année N-1	1 065 963,91 €	
Déficit de clôture	56 369,77 €	

La Commune poursuit son réveil!!







Budget Primitif 2025

Section de Fonctionnement

Comme depuis 2020, l'année 2025 ne verra pas d'augmentation des taux d'imposition communaux même si la fiscalité des ménages demeure la première recette communale avec 74%.

La Commune a cependant décidé pour 2026 de majorer le taux de Taxe d'Habitation des Résidences Secondaires, ce qui ne concerne pas les habitants.

Le budget de fonctionnement se base sur l'expérience des années précédentes, ainsi que sur les dépenses liées aux nouveaux programmes lancés. Il reste identique à 2024 tout en tenant compte des différentes hausses de prix.

Dépenses	Budget 2025
Total 011 – Charges à caractère général	727 920,00€
Total 012 – Charges de personnel	930 500,00€
Total 014 – Atténuations de produits	8 000,00€
Total 65 – Autres charges de gestion courante	83 000,00€
Total 66 – Charges financières	40 000,00€
Total 67 – Charges exceptionnelles	500,00€
Total 68 – Dotations aux amortissements	17 000,00€
TOTAL DEPENSES	1 806 920,00€
Capacité d'autofinancement	825 758,80€
**	2 632 678,80€

Recettes	Budget 2025
Total 013 – Atténuations de charges	6 800,00€
Total 70 – Produits des services	172 500,00€
Total 731 – Impositions directes	1 200 000,00€
Total 73 – Impôts et taxes	116 000,00€
Total 74 – Dotations et participations	207 100,00€
Total 75 – Autres produits de gestion courante	58 000,00€
TOTAL RECETTES	1 760 400,00€
002 – Excédent de fonctionnement reporté	olo 872 278,80€
TOTAL CUMULE	2 632 678,80€



Section d'Investissement

Avec des dépenses d'investissement prévisionnelles budgétées à plus de 1,7 M€, Salles sur Mer affirme sa volonté de poursuivre ses projets, engagés depuis 2021, tout en maitrisant ses dépenses. Notre gestion financière maîtrisée nous permet de poursuivre nos investissements pour 2025.

Le Programme « Urbanisme » demeure le plus gros poste de dépenses avec des projets variés pour une Commune dynamique telle que la nôtre : fin du projet de La Galerie (salle pour tous les habitants, la culture et les associations), prise en charge intégrale de la réfection de la rue Bouteville par la commune, suite à l'annonce d'impossibilité du département de ne pouvoir nous aider à termes du fait de sa situation budgétaire, étude pour la réfection des trottoirs de la rue du Mississippi, travaux de voirie divers, travaux dans le cimetière...

Le Programme « Bâtiments » englobe notamment la rénovation d'une partie de la toiture de l'église, la fin de la réfection du CTM, la réfection d'un logement communal, les études pour la création d'une micro-crèche.

Le Programme « Développement économique » demeure un poste essentiel avec le règlement du solde des factures de la boulangerie et de la salle du Parc et ses abords et la prise en compte d'une possible réouverture du site de l'ancien camping municipal sous une autre forme.

Le Programme « Mobilité Sécurité » va permettre enfin de voir se réaliser la piste cyclable tant attendue par tous les Sallésiens.

Le Programme « Environnement » prend en compte le renouvellement du matériel des services techniques, et l'embellissement végétal et environnemental de notre commune (création de la roseraie)

Le Programme « Jeunesse » n'est pas oublié, il permettra le renouvellement du matériel de la cantine mais aussi d'offrir un nouveau jeu dans le Parc aux enfants de la Commune.

En termes de recettes, il est à noter que le budget s'équilibre sans avoir recours à l'emprunt mais en mobilisant tout l'excédent de Fonctionnement.

Section d'Investissement dépenses			
Prog. / Cha- pitre	Désignation	Montants	
001-	Déficit d'investissement reporté	56 369,77 €	
NI – 16	Emprunts	118 000,00 €	
NI – 26	Participations et créances	500,00€	
204	Attribution de compensation négative	17 000,00 €	
152 – 21	Développement économique	120 000,00€	
153 – 21	Environnement	70 000,00 €	
154 – 21	Jeunesse, éducation	37 500,00 €	
155 – 21	Services à la population, communication	10 000,00 €	
156 – 21	Mobilité, sécurité	120 700,00 €	
157 – 21	Bâtiments	159 308,80 €	
158 – 21	Urbanisme	1 005 000,00€	
159 – 21	Culture, associations, sport	0,00€	
Total 1 714 378,57 €			

Section d'Investissement recettes			
Prog. /Chapitre	Désignation	Montants	
NI – 204	Attribution de compensation.	17 000,00€	
152/154/157/15 8	Subventions	323 250,00 €	
10	Dotations, fonds divers (FCTVA, TA)	548 369,77 €	
021	Virement section Fonctionnement	825 758,80 €	

Total 1 714 378,57 €

En Conclusion

Dans le respect de nos engagements de campagne, nous poursuivons notre plan d'investissement raisonné et maitrisé, tout en garantissant la pérennité des résultats financiers.

Cette gestion budgétaire maitrisée et réaliste n'a pour seul objectif que de garantir à tous les Sallésiens un bien vivre au quotidien.

Le Budget 2025 a été voté et approuvé le 27 mars lors d'un Conseil Municipal dédié.

François Jouannault



Culture, sport et associations



Premier canitrail/cani-rando

Le club Duo Cani-Infini 17 organise son premier canitrail le dimanche 11 mai, de 9h à 12h, sur la commune de Salles-sur-Mer. Cette course aventureuse en duo chien-maître sera chronométrée sur 11 km. Elle démarrera à 9h depuis le chemin du Collet, au lieu-dit Ronceveau. Après le canitrail, la cani-rando s'élancera du même endroit sur 10 km, suivie à 11h45 du cani-baby, une course de 100 mètres réservée aux plus jeunes duos. Les récompenses seront remises à 12h15.

Les participants doivent répondre à certains critères. Ainsi, les coureurs humains du canitrail doivent être nés en 2005 ou avant, avec un chien d'au moins 2 ans. Pour la cani-rando, les maîtres nés en 2009 ou avant seront accompagnés de chiens d'au moins 18 mois. Une attestation de bonne santé sera requise pour les non licenciés FFSLC (fédération française des sports et loisirs canins), ainsi que des vaccins à jour pour les animaux.

Ce premier canitrail promet d'être une belle aventure sportive et conviviale pour tous les passionnés du binôme maître-chien!



Inscriptions jusqu'au 30 avril sur :

https://courses.ffslc/event-fiche/795



Les tarifs varient entre 7 € et 16 €, selon la course et l'adhésion à une fédération.

Tél. 06 64 13 34 38. Courriel. duocaniinfini17@gmail.com

Facebook: Duo Cani-Infini 17



Commémoration du 80ème anniversaire de la Libération





Vous êtes invités à venir découvrir l'exposition dédiée à la mémoire des déportés, des

résistants et des habitants pendant la Seconde Guerre Mondiale.

L'exposition sur le thème de la Libération de la Poche de La Rochelle se tiendra à la Galerie - 2, rue du Panzay - lundi 5 mai, mercredi 7 mai, jeudi 8 mai et vendredi 9 mai de 15h à 19h . Entrée gratuite.

Merci à l'Association d'Histoire et de Géographie en Pays Aunisien - AHGPA - qui offre gracieusement cette exposition. Ce sera également l'occasion de découvrir leur brochure « Aunis en Guerre et ses Victimes septembre 1939/août 1945 ».

Peintres sallésiens

Lors de la fête de la rosière, organisée par la Mairie le SAMEDI 21 JUIN, comme traditionnellement nous offrirons à la Rosière le tableau d'une ROSE, «choix selon son coup de cœur» - photographes et peintres à vos appareils et pinceaux - et nous proposerons



un atelier d'arts créatifs aux enfants qui seront tous récompensés par une surprise.

Petit rappel des activités que nous vous proposons à la salle associative l'ATELIER 22, rue Pierre à Salles-sur-Mer où nous avons le plaisir de vous accueillir :

- atelier toutes techniques de dessin et peinture le LUNDI à partir de 15h30,
- atelier libre, création et partage mandalas, peinture... le MARDI de 14h à 16 h
- atelier toutes techniques de photographie le MARDI à partir de 18h,
- atelier loisirs créatifs enfants le MERCREDI de 14h à 15h30,
- atelier scrabble duplicate pour s'initier et jouer le VENDREDI de 14h30 à 17h,
- atelier initiation à l'enluminure le SAMEDI de 10h à 12h,
- stages d'art plastique pendant les vacances scolaires.

Contacts: 06.25.33.56.48 - art.salles-sur-mer@orange.fr

Josette Raimon





Culture, sport et associations



C'Love Line

C'Love Line vous propose sur Salles-sur-Mer des cours de Line Dance pour adoles-

cents et adultes ainsi qu'un cour de Street Dance pour les enfants de 6 à 12 ans.

Est-ce que la Line Dance est pour vous?

Si vous aimez la danse, les musiques aux rythmes variés, pop, latino, funky, celtique, charleston, rock, vous aimerez sûrement la danse en ligne.





Une danse amusante et riche en mouvement que l'on peut pratiquer seul. Facile à danser et ne réclamant pas de partenaire. Le principe est de reproduire une chorégraphie sur quatre murs.

Le plus important étant de prendre du plaisir, de faire de cet art un loisir, vous permettant de vous évader et de partager ce moment d'amusement dans la joie et la bonne humeur.

Et la Street Dance alors?

Si votre enfant aime la danse moderne, les musiques aux rythmes actuels, pop, latino, funky, il aimera sûrement la danse de rue !!!

Danse dynamique, la danse de rue est un mélange de Hip-hop, de Break, de danses latino...L'important est de s'exprimer et de s'amuser. Votre enfant pourra se dépenser dans une ambiance dynamique et artistique.

Cécile Jourdy

Renseignements: Cécile Jourdy: 06 63 41 13 10

Site: c-loveline.com



Jardinez en famille

Vous habitez à Salles-sur-Mer. Vous voulez découvrir les joies du jardinage mais vous n'avez pas d'espace pour vous initier.

Nous avons un terrain « Les Jardins Partagés » au lotissement Les Oiseaux (près Intermarché) où des jardiniers y cultivent déjà des parcelles. Il reste actuellement 5 parcelles de 50 m2 disponibles. Si vous êtes intéressés vous pouvez contacter la Mairie.

Patricia Lepine



« En Salles »...

...une nouvelle aventure culturelle à La Galerie de Salles-sur-Mer!





Dès le 21 mai à 20h, plongez dans l'univers passionnant du botaniste rochelais Aimé Bonpland avec un documentaire présenté par ses réalisateurs.

Puis chaque premier mercredi du mois, projections de films et échanges avec les auteurs-réalisateurs ou des experts animeront la Galerie dans une ambiance conviviale autour d'un verre partagé.

Pendant les vacances scolaires, place aux projections pour le jeune public.

Toute l'année, des expositions variées enrichiront la vie culturelle locale.

Entrée libre pour tous les sallésiens et les communes environnantes.

Soutenez cette initiative citoyenne en adhérant à l'association « En Salles ».

<u>Contact</u>: 0610127569 <u>contactensalles@gmail.com</u>

Nicole HUET





Culture, sport et associations

Course cycliste du 13 avril

Pour une troisième année consécutive notre village a accueilli, le dimanche 13 avril, la course cycliste école de vélo organisée par le VCCO La Rochelle.

Cette course fait concourir différentes catégories d'âges de jeunes licenciés FFC, allant de 6 à 15 ans.

A l'heure des écrans et des réseaux sociaux, la communauté éducative dont fait partie la commune, se doit de promouvoir les activités sportives de nos enfants en étant un facilitateur et un partenaire des clubs et associations et de leurs bénévoles.

Et pour que les jeunes cyclistes évoluent en toute sécurité, le filtrage de la circulation est indispensable, nous vous remercions donc toutes et tous, habitants du village ou non, pour votre compréhension et votre patience.

La commune est fière d'avoir offert notre village comme terrain d'expression à de jeunes sportifs. Quoi de mieux que de voir les enfants s'exprimer par le sport, le courage, l'effort et l'abnégation. Le cœur des jeunes cyclistes a battu pour faire vivre Salles-sur-Mer le temps d'un dimanche après-midi.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition au cours de laquelle les jeunes champions pourront bénéficier d'une rue de Bouteville refaite à neuf, même si, après un automne/hiver de cyclo-cross, quelques trous et bosses ne leur font pas peur.

Merci à tous ceux qui on participé et œuvré à cette fête des jeunes et du sport.











Eric Drapeau





Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale

Saviez-vous que l'abonnement à la bibliothèque est entièrement gratuit ? Profitez-en pour venir nous voir et accédez à un vaste choix de livres, des nouveautés tous les mois et des ressources numériques, sans frais ! Que vous soyez un lecteur assidu ou un curieux en quête de nouvelles découvertes, la bibliothèque est un lieu convivial, où vous pouvez prendre un thé, un café, un lieu d'échange, de conseils, de culture et de détente accessible à tous !

Nouveaux livres à la bibliothèque

Une belle opportunité pour les lecteurs et lectrices grâce au dépôt de livres de la Médiathèque Départementale de la Charente-Maritime. Une nouvelle sélection d'ouvrages est arrivée! 300 nouveaux ouvrages!

Amateur de romans, de policiers, passionné par le terroir où à la recherche de livres en gros caractères pour un meilleur confort de lecture, il y en a pour tous les goûts. Un large choix adapté à tous les âges et toutes les envies. N'hésitez pas à pousser la porte pour feuilleter et échanger avec l'équipe de la bibliothèque qui se fera un plaisir de vous conseiller.



Catherine Beraud



Prix des lecteurs de Salles-sur-Mer 2025 : 4ème édition.

Vous avez de mars à octobre pour lire 6 ouvrages sélectionnés parmi les Prix Goncourt et Renaudot des lycéens. Votre mission : lire les 6 livres et attribuer une note entre 0 et 10 pour chaque ouvrage. Nous partagerons ensemble vos impressions et décernerons le Prix des Lecteurs en novembre. Inscrivez-vous !

Sac surprise

Envie d'une expérience originale et pleine de surprises ? Chaque sac est conçu autour d'un thème et contient 5 livres sélectionnés par la Médiathèque de La Rochelle facile à lire. Le contenu reste un mystère jusqu'à votre domicile... Après, laissez-vous surprendre!!

Coups de cœur de la bibliothèque

Deux filles nues de LUZ (BD adulte, Fauve d'or 2025 Festival international de la BD à Angoulème). Un siècle d'histoire vu par un tableau. Histoire passionnante de Otto Mueller, peintre juif moderne. De sa conception en 1919 à son accrochage final au musée Ludwig de Cologne en 2001. Montée du nazisme et le sort réservé à ce que les nazis appelaient « l'art dégénéré ». Roman graphique très réussit.

Tenir debout de Mélissa Da Costa (Roman). Jusqu'où peut-on aimer ? jusqu'à s'oublier ? L'histoire nous plonge au cœur de l'intimité d'un couple en miettes et affronte la réalité de l'amour du désespoir, la soif de vivre, malgré les épreuves. Il nous fait également réfléchir sur le handicap avec beaucoup de sensibilité.





Agenda / Etat civil

Agenda

Vendredi 2 mai 2025 18h-22h

Guinguette des « Saveurs nomades »

Parc municipal

Jeudi 8 mai 2025

Election de la Rosière et commémoration du 8 mai 1945

Mairie et monument aux morts

Dimanche 11 mai 2025 à partir de 9h

Canitrail par Duo Cani infini 17

Secteur de la déchetterie

Dimanche 18 mai 2025 à partir de 11h30

Transhumances littorales et « Mai à Vélo »

Parc municipal

Vendredi 23 mai 2025 18h-22h

Guinguette des « Saveurs nomades »

Parc municipal

Vendredi 13 juin 2025 18h-22h

Transhumances littorales et « Mai à Vélo »

Parc municipal

Samedi 21 juin 2025 à partir de 9h30 (voir page 5)

Fête de la Rosière

Mairie - Parc municipal - Terrain de camping et de sport

Vendredi 27 juin 2025 18h-22h

Guinguette des « Saveurs nomades »

Parc municipal



Décès de Joël DERES

C'est avec une très grande émotion que nous venons d'apprendre le décès de Joël DERES, Instituteur et Directeur de l'Ecole Primaire de Salles sur Mer pendant de nombreuses années. La mise en page finalisée de ce Panzay ne nous permet plus de lui consacrer l'hommage que nous souhaiterions lui rendre. Nous le ferons largement dans le prochain numéro pour nous rappeler le passage exceptionnel de Joël DERES dans notre commune. Vous ses anciens élèves, faites-nous parvenir vos souvenirs.



Les naissances

Nous souhaitons la bienvenue à :

Elyott AGUERRE

Garance BONFILS BUISSON

Noé DESBONNETS

Sandro GUIMARAES FARCHAUX

Ambre LE PAJOLEC

Lily-Rose LE PAJOLEC

Louis MOREL

Bahia NIVOR

Mia PELLERIN

Louise POULIQUEN

Maho THUILLE



Les mariages

Tous nos vœux de bonheur:

Jean-Gilles GALLIANO et Allyson FORD

5 Pactes Civils de Solidarité ont été signés



Les décès

Ils nous ont quittés :

Patrick ARDOUIN

Jean CHEVALIER

Marie-Claude DEBEZIS veuve BLAIX

Françoise FLUCK

Claude HIDREAU

Marguerite LE BIHAN

Odile NICARD DES RIEUX

Jean-Pierre RONZEAU

Albert SEVELLEC



Paroles d'élus

Paroles d'élus : Liste bien-vivre à Salles-sur-mer

La Galerie », gabegie et gaspillage

Il peut paraitre, audacieux et présomptueux, lorsqu'on tient les rênes d'un budget municipal de prétendre, comme notre maire et son équipe abimée, rejetée, que l'on n'a commis aucune erreur dans la conduite des affaires municipales!

Parlons juste de la Galerie. Pour vous Sallésiennes et Sallésiens, une phrase courte et franche : « elle n'incite pas à pavoiser » dites-vous. Votre bon sens est remarquable......D'autant lorsque son coût avoisine les huit cent mille euros ! Inutile et loin des besoins des habitants. C'est de l'argent public jeté par la fenêtre face aux urgences. Nous, opposition municipale, pour un prix largement moins élevé, avions demandé la réfection de la supérette ou, l'édification d'une maison de village de deux ou trois appartements pour étudiants pendant l'année universitaire et touristes durant les vacances d'été. C'est ce qu'on appelle le principe vertueux de gestion ! Le nôtre aurait permis de créer des revenus à la commune pour donner un peu de propreté, d'entretien, de sécurité à la ville. Il y a tant à faire que cette équipe oublie ! Si gouverner c'est prévoir, on en est loin avec eux. Réflexion, concertation, consultation, ils ignorent. Eux seuls savent !

Leurs décisions irréfléchies et dispendieuses endettent la commune pour de très longues années. Madame le maire aurait bien fait d'écouter autour d'elle pour s'interdire les graves erreurs commises, alors qu'elle s'est limitée à les laisser couler sur elle comme l'eau sur les plumes d'un canard.

Pourtant, cette dépense folle aurait été bien utile pour tous les quartiers de la commune permettant de vivre avec plus de sécurité dans un cadre adapté au plaisir de chacun : Décisions ni claires, ni justes, ni conformes à l'attente des administrés!

Andrée Jousseaume, Patrick Ramos, Gérard Vilatte

Conseillers municipaux de l'Opposition.

